

RECRUTE

UN.E AGENT.E D'EXPLOITATION VOIRIE EN ALTERNANCE pour la Direction des Services Techniques - Service Voirie **Contrat d'apprentissage à compter du 2 septembre 2024**

Limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 232 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Auprès de la Direction des Services Techniques, sous l'autorité de votre maître d'apprentissage et au sein d'une équipe de 6 agents, vous contribuerez à l'exécution de divers travaux d'entretien (mécanisés ou manuels) sur la voirie communautaire et les espaces publics du territoire du Grand-Figeac.

Missions principales du poste

Pendant toute la durée de votre apprentissage vous travaillerez sur l'ensemble des missions du service, telles que :

- Travaux d'hydraulique (dérasement, fossés, pose de buses, petits terrassements, etc.)
- Réalisation de saignées drainantes
- Travaux de préparation des supports par balayage mécanique et mise en œuvre manuellement de Grave Emulsion
- Travaux de PAT
- Exécution d'autres tâches manuelles (balayage, maçonnerie, pose de signalisation, élagage, enrobés à froid, débroussaillage, divers, etc.)
- Travaux de signalisation routière

Profil recherché

- **Formation / Compétences / Connaissances requises :**
 - Formation en cours de niveau 3 (BEP/CAP) dans le domaine de la voirie
- **Qualifications personnelles :**
 - Sens du service public
 - Goût pour le travail en équipe
 - Capacité d'écoute et de respect des consignes

Conditions

- Contrat d'apprentissage basé à FIGEAC, à pourvoir au 2 septembre 2024
- Poste en alternance selon le calendrier défini par l'organisme de formation
- Rémunération conforme aux dispositions légales du contrat d'apprentissage
- Possibilité de bénéficier de titres-restaurant

Envoi des candidatures

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail à ressources.humaines@grand-figeac.fr ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC **avant le 13 juillet 2024.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.